



# FICHE DE CANDIDATURE

Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

## Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5

Je soussigné(e) : Gaël RIVIERE

Né(e) le : 23/15/1989

Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)



Structure parrainant la candidature : Fédération Française Handisport

Eventuelle fonction au sein de la structure : Président

Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :

- . Membre du Conseil d'administration du comité paralympique et sportif français.
- . Membre du Conseil d'administration du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques des Alpes françaises 2030

Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.

## Expression libre :

Enfant du mouvement sportif et handisportif, auxquels je dois l'essentiel des quelques réussites qui ont jalonné mon parcours, j'espère, en candidatant au conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français, qu'il me sera offert l'opportunité de rendre un peu de ce qu'il m'a été donné de vivre, notamment lors des Jeux de Paris 2024. À ce motif qui m'encourage, s'ajoute une conviction qui me détermine : celle, nourrie par ma participation aux Jeux paralympiques et mes engagements au sein de la Fédération Française Handisport et du CPSF, que le mouvement sportif doit, plus que jamais, prendre sa pleine place dans notre société.

Sans doute, les défis et les enjeux à venir sont considérables : en tant que sportif de haut niveau, je vois chaque jour le prix de ce qui nous est offert, tout en éprouvant tout ce qui nous manque encore ; en tant que président d'une fédération sportive multidisciplinaire, je peux témoigner des enjeux économiques, structurels et juridiques auxquels nous devons faire face ; en tant que bénéficiaire du tissu associatif français et du bénévolat zélé de ses membres, je sais toutes les réussites humaines et sportives que nous leur devons et toutes les difficultés que nous avons à maintenir leur engagement.

Mais pour un mouvement qui se nourrit des défis et qui fait, au quotidien, la preuve de sa capacité à allier performance, développement de la pratique et impact sociétal, je doute que ces défis soient de nature à entraver son ambition. C'est cette part de notre mouvement, enthousiaste, dynamique, résolue, qui ne perçoit dans ces obstacles que des avancées à conquérir, que des opportunités à saisir, que j'espère avoir le privilège de représenter au conseil d'administration du CNOSF.

Paris 2024 nous laisse en héritage des souvenirs collectifs, des émotions partagées, des repères communs, de ceux qui font société et bâissent les imaginaires. Il nous appartient désormais, à nous mouvement sportif et parasportif, à nous fédérations, à nous CNOSF, d'entretenir, d'enrichir et de faire vivre ce patrimoine, non pas seulement comme un musée que l'on contemple, mais comme un élan que l'on prolonge.

**Reconnais, en signant le présent document :**

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

**Fait à** Paris  
**Le** 12/05/2025

**Signature**





# FORMULAIRE DE PARRAINAGE

## Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

- Chaque fédération ou membre associé du CNOSF ne peut parrainer qu'une candidature.
- Une candidature ne peut être parrainée que par un membre de la catégorie correspondante.
- Le pouvoir de parrainage est subordonné à la condition que le membre ait procédé au renouvellement de ses dirigeants pour l'Olympiade en cours et qu'il soit en situation d'exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale.
- Ce parrainage doit être intégré au dossier adressé par le candidat au plus tard le 20 mai 2025, cachet de La Poste faisant foi.

**Je soussigné(e) :** Gaël RIVIERE

**Président(e) de** Fédération Française Handisport

, structure relevant

**de la catégorie (cocher) :**

- Fédération olympique (cat. 1)
- Fédération sportive nationale (cat.2)
- Fédération multisport ou affinitaire (cat.3)
- Fédérations scolaire ou universitaire (cat.4)
- Membre associé (cat. 5)

**Certifie que ma structure a procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'Olympiade en cours le** 14 décembre 2024

**Parraine la candidature de** Gaël RIVIERE

**au Conseil d'administration**

**pour la mandature 2025-2029, présentée au titre de la catégorie des (cocher) :**

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)

**Fait à** Paris

**Le** 12/05/2025

**Signature de la Présidente/du Président et  
cachet de la structure précédés et de la  
mention manuscrite «bon pour parrainage»**

